

ASSOCIATION POUR
LA RECHERCHE ET LA SAUVEGARDE DE LA VÉRITÉ HISTORIQUE
 SUR LA RÉSISTANCE EN CREUSE

BULLETIN N° 27

OCTOBRE 2002

SOMMAIRE

Histoire. Mémoire. Opinions. Mensonges.	1
- « Beaucoup de récites mais bien peu d'histoire. »	1
- Mémoire et document.	1
- Mémoire d'hier et vérité d'aujourd'hui.	1
- Mémoire de l'événement.	2
- Les parachutages : un don du ciel ?	3
- L'argent des parachutages.	3
- Test de mémoire. Qui a dit que ? Qui était qui ?	3
Le poids et le sens des mots.	4
- Déportés résistants et politiques.	4
- Déportés raciaux.	4
- Personnes contraintes au travail.	4
Guerres et génocides	5
- 1914-1918.	5
- 1939-1945.	5
- Depuis 1945.	5
Armes de la Résistance : le bazooka.	6
Contribution militaire de la Résistance.	7
- Vue côté allié.	8
- Vue côté allemand.	8
Concours de la Résistance et de la Déportation.	8
Solutions du test.	8
Errata – Omissions.	8

HISTOIRE. MEMOIRE. OPINIONS ET MENSONGES

Le thème est inépuisable comme le montrent les sujets évoqués ci-après.

« **BEAUCOUP DE RECITS. BIEN PEU D'HISTOIRE.** »

Les propos de Gilbert Beaubatie concernant la Corrèze, évoqués dans le précédent numéro, peuvent, comme nous l'avons noté s'appliquer à la Creuse. La seule synthèse globale (1) à caractère historique, est à ce jour, le texte rédigé en 1995 par Jean Michaud pour un colloque traitant de la Résistance comparée dans divers départements de la zone sud. Le titre « *1940-1944 : Quelques aspects de l'histoire de la Creuse* » traduit à la fois modestie de l'auteur et les limites fixées à la communication. Il montre que la Résistance ne peut être étudiée hors son contexte, que l'histoire suppose une certaine hauteur de vue et une authentique capacité d'analyse, qu'elle ne se limite pas, comme le souligne Beaubatie, « à des récits, à des vues trop partielles et trop partiales, à une mémoire écorchée, frustrée,

instrumentalisée, » en d'autres termes qu'elle ne se confond pas avec les légendes, opinions et mensonges.

(1) Les textes de Mme Suzanne Jammet (et de Jean Michaud) pour le Concours de la Résistance et de la Déportation sont aussi de bonnes synthèses mais elles ne traitent que du seul thème du concours de l'année.

MEMOIRE ET DOCUMENTS

Nous avons publié dans le N° 21 (décembre 2000) sous le titre « Qui reconnaît qui ? » deux photos prises à Guéret en 1944, datées avec précision (7 juin pour l'équipe bazooka, et 8 septembre pour le défilé), concernant des faits connus. Nul, à ce jour, n'a pu identifier les « bazookistes » et l'unité !

Il existe une autre photo, bien connue, prise après la libération à La Souterraine, publiée et présentée en diverses circonstances avec pour légende « Deux officiers anglais parachutés. » En fait, l'officier en « battle dress » est français : Cdt Marcel Camus et seul l'officier en short est anglais : Major Forster, de la mission interalliée Bergamote.

Il faut aussi savoir que, hors exception, les photos connues ont été prises après la libération. Par souci de sécurité (un document égaré ou pris par l'adversaire pouvait avoir des conséquences funestes) ; parce qu'il n'y avait pas dans les maquis de « service de presse » ou de « reporter aux armées » ; parce que les appareils photos étaient alors peu répandus en Creuse. Il n'y avait pas encore de « flash » électronique ; les professionnels et les journalistes utilisaient alors des lampes à usage unique et en général des appareils à plaques de verre revêtues d'une couche sensible.

MEMOIRES D'HIER ET VERITES D'AUJOURD'HUI

Les mémoires étant, par nature, « sélectives, infidèles et souvent recomposées » on pourrait penser que celles « du lendemain », les « mémoires fraîches » de 1944 et 1945 devaient être plus fiables. Hélas ! Nous avons évoqué dans le N° 24, un dossier manuscrit, non publié, déposé à l'Institut d'histoire du temps présent (IHTP) et aux Archives nationales, consacré à la Résistance dans la région de Limoges, avec un important chapitre réservé à la Creuse. Rédigé en 1945, il s'est alimenté à des « mémoires fraîches », ce qui pourrait laisser espérer une vision non altérée par le temps. En fait (voire perles relevées), il associe des témoignages (identifiés ou identifiables) issus de

« mémoires fraîches » mais déjà affligées d'exagérations, mensonges, nombrilisme, sélectivité, etc., à quelques documents authentiques fournis par des personnes qui déjà ne confondaient pas documents à caractère historique et apologie.

MEMOIRES DE L'EVENEMENT

La « mémoire actuelle » qui aurait dû s'affirmer, se préciser, affiner ses sources au fil du temps, n'est souvent que recomposée à partir de témoignages ou lectures acceptés comme vérités. Simple illustration : la mémoire des bombardements du 19 juin 1940 en Creuse, évoquée, commune par commune, dans un ouvrage intitulé : *1940-1945 . Les années sombres. La Creuse sous les bombes*. (1) L'auteur, Jean Bonnet, ne se présente pas comme historien, mais il a fait un travail de recherche systématique auprès de tous les secrétaires de mairie du département pour connaître les souvenirs laissés par les bombardements de ce funeste 19 juin, les seuls qu'il ait eu à connaître la Creuse. La date de recueil des informations n'est pas précisée mais il est logique de penser qu'elle se situe dans la seconde moitié des années 90 ; la plupart des secrétaires de mairie en fonction étaient donc nés après les événements et ne pouvaient en avoir qu'une mémoire indirecte.

La compilation analytique donne des résultats éloquents : Sur 258 communes, 62 ont été concernées par les attaques aériennes, 28 ont reçu des bombes (seulement), 14 ont reçu des bombes et ont été mitraillées, 27 n'ont connu que des mitraillages, étant précisé que hors agglomérations, les mitraillages ont surtout concerné les axes routiers encombrés de réfugiés et de militaires qui fuyaient devant l'avance allemande. L'auteur dit avoir recensé 176 morts et 150 blessés, ce dernier chiffre étant incomplet car de nombreuses mairies n'en ont pas fait mention. Le nombre des victimes est le plus important jusqu'alors avancé et sans doute le plus proche de la vérité. Les morts ont souvent été difficiles à identifier car tous les réfugiés n'avaient pas de pièces d'identité. Le travail de Jean Bonnet est donc, sur ce point un apport à l'histoire.

Le recueil des appréciations sur l'origine des avions appelle par contre bien des réserves. Sur les 62 témoignages évoquant les faits, 12 attribuent les bombardements et mitraillages aux Italiens et 4 seulement aux Allemands. Perplexe, l'auteur écrit : « En réalité on ne peut rien affirmer. Disons que l'aviation italienne participa mais que l'aviation allemande ne fut pas absente. Les bombardiers italiens disposaient d'un rayon d'action de 1000 km, autrement dit leur permettant de venir en Limousin très facilement. »

Comme toujours en la matière, les témoignages des tenants de l'une et l'autre origine sont affirmatifs : « C'étaient des Italiens » (Gentioux, Lavaufanche), « Bourg, survolé par Italiens » (Moutier d'Ahun), « Vu des bimoteurs italiens » (Sagnat), « On reconnaît les cocardes italiennes » (Saint Amand Jartoudeix), « Ils

étaient italiens » (Saint Sylvain Montaigut), « C'étaient des italiens, on voyait parfaitement les cocardes italiennes » (Saint Vaury), « On a vu les cocardes italiennes » (Saint Victor), « Ils étaient bas les italiens » (Savennes), « On pense que les avions étaient italiens parce qu'ils étaient lents » (Trois Fonds), « Les italiens, on est sûr » (La Souterraine). Mêmes certitudes chez ceux qui ont reconnu des avions allemands : « C'étaient des allemands (Masbaraud-Mérignat), « Certainement des allemands » (Saint Georges Nigremont), « C'étaient des allemands » (Vareilles).



Bombe allemande larguée le 19 juin 1940.

Doc. J. Ladant

Que conclure de ces informations :

- 1 – La bonne foi de Jean Bonnet n'est pas en cause. Il a rendu compte des fruits de sa recherche, sans toutefois s'interroger sur la fiabilité du témoignage, hors mention ajoutée en fin d'ouvrage, alors qu'un quotidien régional avait, avant parution, évoqué le travail de Alain Bisson. (2)
- 2 – Le témoignage issu de la mémoire, quelle soit la bonne foi de celui qui l'émet, est rarement fiable.
- 3 – La légende a la vie dure et, dans une certaine mesure, l'ouvrage de Jean Bonnet y a involontairement contribué car son livre a été plus largement diffusé en Creuse que celui d'Alain Bisson.
- 4 – Toute pseudo-histoire, même établie de bonne foi, qui néglige les règles et l'éthique de la discipline, contribue à accréditer des contre-vérités dans les mémoires qui l'accueillent, lesquelles deviendront à leur tour, et en toute bonne foi, des vecteurs de contre-vérités.

(1) Creuse Impression. 1997

(2) 19 juin 1940 Bombardement de Montluçon et autres villes au sud de la Loire. Cercle archéologique de Montluçon. 1997. Voir bul. N° 7-10-13

LES PARACHUTAGES : UN DON DU CIEL ?

Il aura fallu près de 60 ans pour que soit connu, en Creuse, le processus d'organisation et le coût en vies humaines des diverses phases qui précédaient le largage des containers. Ce qui fut exposé l'an dernier à Saint Laurent et Nadapeyrat n'était pas un mystère pour ceux qui en furent les acteurs mais ils étaient alors bien peu nombreux et ils relevaient de services indépendants, directement rattachés à Londres. Il existe bien quelques ouvrages qui en traitent mais bien peu les ont lus ou se sont interrogés sur ces armes qui « tombaient du ciel. »

L'ARGENT DES PARACHUTAGES

Que n'a-t-on pas raconté, à une certaine époque, sur « l'argent des parachutages. » Des personnes qui ne méritaient pas ce déshonneur ont été désignées à la vindicte publique comme bénéficiaires de fonds mystérieusement « tombés du ciel » alors qu'il n'avaient jamais assisté à un parachutage. Calomniez ...

Il faut savoir que les billets parachutés – il y en eut mais beaucoup moins que le veut la légende – étaient destinés à la « Délégation en France » (Jean Moulin et ses successeurs) et parfois, dans la dernière phase, aux Délégués militaires régionaux (DMR.) Ils arrivaient dans des containers spécialement repérés, annoncés par des messages connus des seuls destinataires.

L'argent fut une des grandes préoccupations des responsables de la Résistance intérieure car il était indispensable pour payer les paysans qui fournissaient la nourriture des maquisards, accorder quelques moyens de subsistance à ceux que leur activité résistante privait de ressources, subvenir dans la mesure du possible aux besoins des familles des victimes de la répression (tués, déportés, emprisonnés, etc..)

Il manquait toujours, car les dotations étaient toujours insuffisantes pour subvenir à des besoins sans cesse croissants (effectifs et victimes.) Londres manquait parfois aussi de billets français et pour pallier cette difficulté, furent « émis » les « Bons » (type Bons du Trésor et Bons de la Défense Nationale auxquels les Français avaient été invités à souscrire avant et au début de la guerre.) Ces bons seraient honorés après la libération. Il en fut placé quelques-uns en Creuse auprès de personnes ou sociétés pouvant disposer de liquidités. D'autres furent semble-t-il remis à des administrations qui avaient été « invitées » à participer au financement de la Résistance. Seules quelques rares personnes furent au courant de ces initiatives et il convient de souligner que ceux qui acceptèrent librement le risque, car il y avait tout de même un risque, n'en ont jamais, à notre connaissance, tiré gloire ou profit.

Ces « problèmes d'argent » furent en général ignorés des maquisards et plus sensibles chez les FTP, plus mal dotés encore que les formations issues des

Mouvements Unis de Résistance. Ils durent recourir, selon la tradition communiste, à la générosité des militants et sympathisants, complémentaires à des « emprunts » contre « bons de réquisition », dans des perceptions ou bureaux de Poste, lesquels bons furent honorés après la libération. François « fit appel » à la Banque de France et ultérieurement à la Poste centrale.

Le remboursement des « Bons » émis par Londres, fin 1944, donna lieu à des interprétations calomnieuses, à caractère politique, visant telle ou telle personne qui, comme celles accusées d'avoir profité de l'argent des parachutages n'avaient pas été mêlées à l'opération. Calomniez...

TESTS DE MEMOIRE

Qui a dit :

Sur l'aveuglement patriotique.

« Le sang versé depuis trois siècles sur le continent européen est hors de proportion avec les conséquences pour les peuples des événements concernés. Au bout du compte, la France est restée la France, l'Allemagne, l'Allemagne, la Pologne, la Pologne, l'Italie, l'Italie, etc. Les changements politiques en apparence profonds, obtenus à grands flots de sang par l'égoïsme des dynasties, la passion politique et l'aveuglement patriotique, ont toujours eu des répercussions superficielles sur les peuples du point de vue national, mais sans que leur délimitation soit notablement modifiée. Si les états concernés avaient consacré ne serait-ce qu'une fraction de leurs victimes à des fins judiciaires, les résultats eussent été sans nul doute plus spectaculaire et plus durables. » (1)

Qui est X ?

X rendra de grands services.

« En quelques mois il conquiert une place enviée et devint bientôt le défenseur des principales organisations ouvrières. On le trouve partout et son nom restera mêlé à tous les grands procès ouvriers plaidés depuis ces dernières années : instituteurs, inscrits maritimes, postiers, sou du soldat, etc.

En résumé, un jeune qui est sorti du peuple, qui a travaillé avec acharnement et qui, toujours comme militant, a vaillamment fait son devoir et mis à la disposition du parti une activité inlassable et une éloquence digne et prenante. Par sa connaissance approfondie de la législation ouvrière, par son beau talent d'orateur, X, qui a déjà rendu des services au Parti, est appelé, à notre groupe et à la Chambre, à lui en rendre de plus grands encore. » (2)

(1-2) Ces deux citations sont extraites de la revue *Commentaire* N° 95. Plon 2001. Réponses en page 8.

Le présent numéro est limité à 8 pages, avec une seule illustration. Le prochain reprendra une pagination normale.

LE POIDS ET LE SENS DES MOTS

S'il est un terme qui a généré des appropriations multiples et continue, dans la mesure où il recouvre des situations différentes, à soulever des malentendus, c'est bien « déporté. ». Chacun se souvient des différents et procédures qui ont opposé les anciens STO aux déportés résistants et politiques. Ce sont aujourd'hui les sorts respectifs des déportés raciaux et des déportés Résistants et politiques qui sont à l'origine de confusions.

Nos dictionnaires usuels donnent du mot déporté, dans sa signification actuelle, : « Internement dans un camp de concentration situé dans une région éloignée à l'étranger » (*Petit Larousse.*) Celle du *Petit Robert* est sensiblement identique. Ni l'un ni l'autre ne distingue résistants et raciaux ni n'assimile les STO aux déportés.

C'est à peu près la même définition que l'on retrouve dans l'ouvrage *Leçons de Ténèbres*, édité par la FNDIR-UNADIF qui toutefois précise : « Si l'étymologie nous indique que la déportation est un malheur ancien et récurrent, le dictionnaire nous apprend qu'il a changé de nature avec l'apparition des camps nazis. ... Son but était la lente élimination des uns et l'extermination des autres... Pour être totalement exact il manque une troisième acception au terme « déportation », celle de « génocide » qui s'applique au sort réservé aux Juifs [et aux Tziganes] à partir de l'automne 1942. » (En fait l'extermination des Juifs avait commencé à l'Est dès 1941.) Cette définition a le mérite d'ajouter à la notion de « camp de concentration » le mot « nazi » qui les distingue de ceux qui furent ouverts en France et de ceux qui ont existé dans différents pays, et d'introduire la notion de « génocide » laquelle doit être réservée aux déportés raciaux, en « camps d'extermination » : Juifs et Tziganes.

LES DEPORTES (Résistants et politiques)

Les « déportés » en camps de déportation nazis » regroupent de même des situations d'origine différentes. On distingue en général résistants et politiques mais les politiques étaient souvent aussi résistants et nombre de résistants avaient des engagements politiques. Il y eut aussi des déportés en camps de concentration, victimes de rafles ou arrestations qui n'étaient ni résistants, ni politiques, parfois des marginaux, victimes de la malchance et des aléas de l'occupation. Enfin, il ne faut pas oublier les prisonniers de guerre soviétiques qui se retrouvèrent, au hasard des opportunités, versés dans des camps de concentration (et d'extermination.) Pour la France, l'ouvrage de l'UNADIF fait état de 66 000 déportés pour raisons diverses, dont 42 000 pour faits de résistance et de 23 000 survivants.

LES DEPORTES RACIAUX

Essentiellement Juifs et Tziganes. Ils furent déportés pour ce qu'ils étaient et non pour ce qu'ils avaient fait ; hors exceptions, ils n'étaient pas dirigés vers des camps de concentration mais directement vers des camps d'extermination tels Auschwitz, Birkenau, Maïdanek, Tréblinka, etc.. Hommes, femmes, enfants, vieillards

étaient, sans distinction, promis aux chambres à gaz. Celles et ceux jugés « inutiles » : enfants, vieillards, faibles et malades, inaptes au travail, étaient triés à l'arrivée et en général gazés le jour même ou le lendemain de leur arrivée au camp. On connaît, avec une relative précision le nombre total des victimes : 5,1 à 5,4 millions de Juifs, avec des taux d'extermination de l'ordre de 90 % pour la Pologne et les Pays Baltes, 80 à 90 % pour l'Allemagne, l'Autriche, la Tchécoslovaquie (pour ces trois pays par rapport à la communauté encore présente après 1939), 60 à 65 % pour la Biélorussie et l'Ukraine, 50 à 75 % en Hongrie, Yougoslavie, Grèce, 60 % en Belgique et 75 % aux Pays Bas. (1)

Pour la France : 25 % de la communauté juive (Français et étrangers vivant en France) soit 76 000 environ, dont 11 000 enfants (environ.) 2 300 rescapés. Le nombre des Tziganes déportés et exterminés serait de l'ordre de 20 000, dont 450 de France.

PERSONNES CONTRAINTES AU TRAVAIL

Si l'on remonte dans le temps, en 1943, 1944 et au début de 1945, le terme « déporté » fut souvent attribué aux « requis pour le service du Travail Obligatoire » (STO). On ne connaissait pas alors le sort réservé aux « prisonniers » envoyés dans des camps en Allemagne. Associé au travail, le terme « déporté » fut longtemps revendiqué par les requis du STO. C'est finalement un jugement qui leur en interdit l'utilisation et les fit désigner officiellement « Personnes contraintes au travail. » Cette expression recouvre des situations différentes : ceux qui partirent à défaut de toute autre solution (ouvriers des villes notamment), ceux qui furent raflés ou arrêtés et transférés contre leur gré, ceux qui partirent passivement sans rechercher une alternative, ceux qui partirent pour éviter des ennuis à leur famille, ceux qui partirent bien qu'ayant la possibilité de se cacher ou de rejoindre un maquis, etc.. Ils furent 650 000 environ à travailler, volontairement ou sous la contrainte, au profit de la machine de guerre ennemie. Certains périrent sous les bombardements ou pour cause de guerre. Ils vécurent plus ou moins mal, dans des conditions d'existence souvent difficiles mais leur sort ne fut jamais comparable à celui des « déportés »

Le terme « déporté » recouvre sans distinction ceux qui le furent pour ce qu'ils avaient fait (ou étaient supposé avoir fait) et ceux qui le furent seulement pour ce qu'ils étaient. (Juifs et Tziganes victimes du génocide) Cette absence de distinction est souvent source de confusion chez les personnes non averties et chez les jeunes qui comprennent mal qu'un même mot puisse désigner des situations différentes.

Dans le temps, la déportation des Juifs a été longtemps peu ou mal connue. Il a fallu attendre les années 80, et la publication de divers ouvrages spécialisés, notamment ceux de Serge Klarsfeld, pour que les Français prennent conscience de l'ampleur du génocide et de la contribution apportée par le gouvernement de Vichy. Pour la Creuse, c'est seulement en 1992, à l'occasion du cinquantenaire des rafles en zone non

occupée que les médias (presse régionale et radio locale) ont commencé à sensibiliser les populations, en fonction des informations que nous leur avons apportées.

L'institution, en 1993, d'une cérémonie nationale commémorative « des persécutions racistes et antisémites », la reconnaissance en 1995, par le Président de la République, de la responsabilité de la France dans la persécution des Juifs, les repentances de l'Église catholique de France en 1997 et celle du pape en 2000, la condamnation de Papon pour « complicité de crimes contre l'humanité » en 1998, ont été beaucoup relayées et commentées par les médias nationaux.

Le rappel de faits qui se sont déroulés dans notre pays il y a 60 ans a parfois suscité, dans la société française mais aussi chez quelques déportés résistants et/ou politiques des réactions du type « Y en a que pour les Juifs », comme si les malheurs des victimes de la Shoah pouvait altérer le respect dû à leurs propres souffrances, comme si la reconnaissance tardive pour les uns d'un état de fait pouvait porter ombrage à la compassion due aux autres. Ce qui traduit le danger de désigner par un même terme des situations différentes. Il ne faudrait que par delà un problème d'ordre sémantique se profile à nouveau le ferment du racisme.

Une fois encore, c'est la méconnaissance de l'histoire, relayée, voire amplifiée, par des médias qui est en cause. Problème de formation des citoyens, problème d'éthique - de culture - dans la présentation de l'information. Le « poids des mots et le choc des images » devrait être plus qu'un slogan publicitaire. C'est avec des mots et des images qu'ont été propagées, en d'autres temps pas très éloignés, les doctrines qui ont ensanglanté le monde.

L'enseignement de l'histoire dans nos collèges et lycées devrait peut-être aussi s'attacher davantage à la définition des termes et les responsables des programmes réfléchir à la hiérarchie des sujets. Dans un manuel consacré au programme actuel de terminale, au chapitre « le bilan de la guerre », les « 40 à 50 millions de morts » sont évoqués en 12 lignes auxquelles viennent s'ajouter 7 lignes consacrées aux « horreurs de la guerre. »

(1) Chiffres extraits d'une brochure de François Bédarida, diffusée sous le titre *Le nazisme et le génocide* auprès des professeurs d'histoire des lycées et collèges. Nathan. 1989.

GUERRES ET GENOCIDES

Leur coût en vies humaines.

Dans un récent numéro spécial (N° 267) la revue *Historia* a traité un sujet qui demeure d'actualité : « Les hommes et la guerre. » Nos mémoires défaillantes peuvent y puiser quelques chiffres, peut-être appris lors de notre scolarité mais pour la plupart oubliés depuis. A défaut de recherches dans nos anciens manuels, les voici :

- Guerre de Trente ans (1618-1649) : 2 071 000 morts
- Guerre de succession Espagne (1701-1713) : 1 261 000

- Guerre de sept ans (1755-1763) : 992 000 morts
- Révolution Française (1792-1802) : 663 000 morts
- Guerres napoléoniennes (1803-1815) : 1 863 000.

Depuis on a fait beaucoup mieux. Les manuels de nos petits-enfants nous éclairent :

1914-1918

- Pour la France : 1 400 000 morts et 3 millions de blessés
 - Pour l'Allemagne : 1 600 000 et 4 millions
 - Pour l'Autriche-Hongrie : 1 500 000 et 2 millions
 - Pour l'Angleterre : 1 000 000 et 2 millions
- Pour l'ensemble des belligérants environ 10 millions de morts. 20 millions de victimes si on ajoute les civils et les blessés. (1)

1939-1945.

Les chiffres sont plus précis mais varient selon les sources :

- 21,9 millions de morts militaires et 17,8 millions de civils soit un total de 39,7 millions de victimes (2), c'est à dire la population de la France de l'époque. Chiffre auquel il faut ajouter 6 à 20 millions de Chinois
- 19,6 millions de morts militaires et 17,7 millions de morts civils, soit 37,3 millions de morts (3) Plus 13,5 millions de Chinois, soit un total de plus 50 millions.
- 37 millions de morts, militaires et civils, (4) :
 - 16 millions pour l'Europe, dont 5 millions pour l'Allemagne (8 % de la population) et 5,8 millions pour la Pologne (14 % de la population)
 - 17 millions pour l'URSS (10 % de la population)
 - 2,2 millions pour la Chine (0,5 % de la population)
 - 1,5 millions pour le Japon (2% de la population)
 - 0,3 millions pour les USA (0,2 % de la population).

Les différences entre les manuels sont quelque peu surprenantes, surtout quand on compte en millions de morts ! Il existerait une commission de vérification ?

Depuis 1945.

Les divers conflits:

- Indochine (1945-1954 et 1964 à 1973)
- Corée (1952-1965)
- Algérie (1954-1962)
- Afghanistan 1979-1988
- Irak-Iran (1981-1988)
- Golfe (1991)
- Yougoslavie (1993)
- Kosovo (1999)
- Moyen Orient ?

et génocides :

- Biafra (1967-1970)
- Cambodge (1976-1978)
- Rwanda (1994)

auraient fait à nouveau 30 millions de morts, auxquels il faut ajouter les victimes des conflits intérieurs : purges, liquidations, déportations, famines, etc., sous divers régimes totalitaires, (Staline en URSS, Mao et la Révolution culturelle en Chine, Amérique latine, Algérie, etc..)

La folie meurtrière des hommes semble sans limites. Elle n'a d'égal que leur indifférence à l'égard des plus

démunis, du milliard se sous-alimentés, des millions d'enfants qui meurent de faim chaque année.

Depuis 1945, l'Europe a su éviter les conflits entre grandes nations mais elle a été incapable de prévenir ceux des Balkans.

La France a été, pour la seconde guerre mondiale, l'un des pays évolués qui a eu les pertes les plus faibles : 550 à 600 000 morts, militaires et civils, soit 1,5 % de sa population, taux très faible comparé à ceux de l'Allemagne, de la Pologne, de l'URSS, par exemple.

Il faut aussi noter, toujours pour la seconde guerre mondiale, que les victimes civiles représenteraient 44 % du total, avec parfois des taux considérables : 98 % en Pologne, 80 % en Yougoslavie, 43 % en Allemagne, 36 % en URSS et 58 % en France. Bien que la statistique ne le précise pas, il semble que les victimes « civiles » associent celles des bombardements et autres opérations militaires à celles des génocides et de la déportation, le terme « militaire » ne concernant que les formations régulières en uniforme. Là encore les chiffres varient selon les sources.

Pour la Creuse, il reste beaucoup à faire pour établir une statistique précise distinguant chaque catégorie de victimes :

- Les morts (militaires) de 39-40
- Les morts civils suite bombardements (180 environ)
- Les morts au combat, inclus fusillés, de la Résistance. (les chiffres généralement avancés associent plusieurs sous-catégories)
- Les morts en déportation, Résistants, politiques, etc.. (140 environ)
- Les morts en déportation raciaux : Juifs. (170 env.)
- Les morts non-résistants, victimes de rafles ou arrestations suivies d'exécution ou déportation.
- Les morts des FFL et FFC.
- Les morts militaires tombés sur divers fronts après la libération (souvent issus des FFI)
- Les morts en Indochine.
- Les morts en Algérie.
- Les morts des conflits postérieurs.

Il est très difficile d'établir des statistiques précises car il faut aussi distinguer (pour la Résistance notamment) les morts Creusois, tombés en Creuse ou en d'autres lieux, et les morts de toutes origines tombés sur le sol creusois.

(1) Hachette. Classes de Première. 1992.

(2) Bréal. Classes de Terminale. 1998.

(3) Hachette. Classes de Terminale. 1998.

(4) Histoire de la 2^{ème} guerre mondiale. Yves Durand. Complexe. 1999.

LES ARMES DE LA RESISTANCE :

Le bazooka.

Quand on parle des armes utilisées par la Résistance on évoque tout naturellement les plus répandues : la mitrailleuse Sten (dont il existe plusieurs versions), le

fusil Lee-Enfield, le fusil-mitrailleur Bren (toutes armes d'origine anglaise), la mitrailleuse Thompson et la carabine Winchester, moins répandues, (l'une et l'autre d'origine américaine) ; les armes de poing : pistolet automatique américain Colt 45 (11,43) et pistolet canadien Browning 9 mm (plus prisé que le Colt car il utilisait les balles de Sten, moins rares que les balles de 11,43), les revolvers Enfield et Webley (anglais) et Smith et Wesson (américain), les grenades Mills et Gammon. A ces armes parachutées venaient parfois s'ajouter des armes françaises « récupérées » ou équipant des formations ayant rallié la Résistance, voire des armes allemandes, elles aussi « récupérées. »

Certaines unités furent aussi dotées d'armes nouvelles anti-chars, en très petit nombre, utilisant des projectiles à charge creuse : Le Bazooka, et le Piat.

Le Bazooka est selon Pierre Lorrain (1) « composé d'un simple tube en tôle d'acier mince, ouvert à ses deux extrémités et servant de rampe de lancement à la roquette.... Un circuit électrique alimenté par deux piles sèches provoque la mise à feu lorsque le tireur appuie sur la détente. Il n'y a aucun autre mécanisme. »

Quelques bazooka (trois ?) furent parachutés avant le débarquement. Armes inconnues des maquisards et des officiers de l'armée française, (ils datent de 1943) ces « tuyaux de poêle » suscitèrent à la fois curiosité et perplexité car les notices étaient rédigées en anglais technique bien difficile à déchiffrer, même pour les rares familiers de la langue de Shakespeare. Par sécurité ils furent essayés dans des carrières. Essais peu concluants car la charge creuse, conçue pour perforer des blindages en acier, est de peu d'effet sur la pierre. Ils furent cependant amenés à Guéret le 7 juin, par les trois compagnies qui en avaient été dotées, et utilisés :

- Par la 1^{ère} Cie Franche de Louis Herry, contre l'hôtel Auclair : tireur Gérard 2 (qui avait dû participer aux essais) assisté de Pierre Henry.
- Par la 2^{ème} Cie Franche de Roger Biton, contre la façade de l'hôtel Saint François. Tireurs successifs : Roger Biton et René Hayot.
- Par la 1^{ère} Cie CFL de Marcel Camus, contre l'arrière de l'Hôtel Saint François. Tireur Marcel Camus..
- En phase terminale contre la milice. Bazooka de la 1^{ère} Cie Franche ? Tireur : Blanche assisté de X, de la 1^{ère} Cie Franche.

On ne connaît pas avec certitude le nombre de torpilles tirées contre l'hôtel Auclair et en façade de l'Hôtel Saint François. 2 ou 3 furent utilisées sur l'arrière. 5 contre la milice (3 côté châtaigneraie et 2 en façade.) Les résultats de ces tirs furent, plus importants que les essais en carrière ne le laissaient présager. En façade de l'Hôtel Saint François (tirs de derrière la fontaine de la place Bonnyaud) ils « ouvrirent » à la fois des fenêtres transformées en meurtrières et firent sauter la grande porte sous le porche. Ils furent décisifs contre la milice : les trois fenêtres du premier étage puis la porte en façade. C'est à la suite de ce dernier tir qu'un drapeau blanc apparut à la première fenêtre de l'étage.

Curieusement, les torpilles, propulsées par une fusée, et leur charge creuse se révélèrent beaucoup plus efficaces contre des fenêtres ou portes protégées de l'intérieur, que contre le granit des carrières ; constat confirmé par le 4^{ème} tir contre la milice qui visait la porte mais n'atteignit que l'encadrement auquel il ne causa que de légers dégâts, alors que suivant pulvérisa littéralement la porte. Il n'y eut pas d'étude d'impact, direct et indirect, concernant l'efficacité du bazooka en opération urbaine et nul ne sait la part d'efficacité à attribuer aux dégâts causés et aux effets psychologiques de cette arme jusqu'alors inconnue.

« Lorsque l'obus à charge creuse percute un blindage, écrit Pierre Lorrain, (1) le détonateur fait exploser la charge. L'onde de choc suit les lignes de moindre résistance et va se focaliser sur l'axe du cône creux. La quasi-totalité des forces est concentrée en un jet de gaz à ultra-haute pression dont la vitesse atteint 9 000 m/seconde au moment où il frappe le blindage. Ce dernier fond instantanément... A la suite du jet de gaz, des projectiles secondaires formés par des portions de blindage fondu et par un noyau provenant de la fusion de la cavité se dispersent à très haute vitesse à l'intérieur du char. Ce dernier prend immédiatement feu. » C'est apparemment le même phénomène qui explique l'effet contre des portes et fenêtres et le faible l'impact sur le granit, lequel a un taux de fusion beaucoup plus élevé que l'acier. Dans un char il y a, confiné dans un espace restreint, des produits ou vapeurs de produits inflammables et des munitions. Ce n'était apparemment pas le cas dans les locaux visés à Guéret le 7 juin 1944..

Il est incontestable que l'utilisation du bazooka, même si elle ne fut pas décisive (hors cas de la milice), joua un rôle non négligeable alors que cette arme n'avait pas été conçue à cet effet et il est faux de prétendre que les bazooka « firent plus de bruit que de mal. » Nous ne savons pas s'il y eut en France d'autres cas semblables. On ne connaît pas davantage les conditions et les résultats d'utilisation ultérieure de bazooka et de Piat, notamment lors d'embuscades. Contre un blindé ou véhicule isolé, son emploi se justifiait pleinement, à condition de ne pas manquer la cible. Contre un convoi l'utilisation était plus délicate car la traînée de la fusée (longue flamme) le désignait à la riposte de l'adversaire.

La version allemande de ce type d'arme, baptisée « panzerfaust » causa bien des ravages chez les alliés dans la dernière phase de la bataille. Elle était souvent confiée à des jeunes à l'esprit « kamikase ».

(1)Armement clandestin. SOE France. 1972

LA CONTRIBUTION MILITAIRE DE LA RESISTANCE A LA LIBERATION

Vaste sujet, souvent évoqué, rarement analysé avec lucidité. Il a fait l'objet d'un colloque savant qui a posé plus de questions, qu'il n'a apporté de vraies réponses. Le résistancialisme éprouve beaucoup de difficultés à

s'élever au-dessus du récit. L'histoire savante, a défaut du vécu, peine à imaginer la réalité du terrain et du moment.

Le récit trouve sa source dans l'acte accompli, lequel se doit d'être toujours valorisant. A défaut, il n'a pas de justification. On ne connaît guère de récits évoquant un échec, une erreur ou une responsabilité personnelle négative : il y a toujours une raison qui... D'une manière générale, l'action ou la mission objet du récit est plus ou moins isolée de son contexte. En fait, elle peut être de simple opportunité, s'inscrire dans un schéma tactique plus ou moins élaboré à un échelon de décision local, se développer dans un cadre stratégique, en fonction de directives d'un échelon supérieur, parfois de directives alliées. Le récit ne distingue pas toujours le sens de la mission, en néglige souvent la portée et les effets induits. L'histoire, au contraire, a vocation à prendre de la hauteur et du recul, à privilégier l'essentiel face au ponctuel.

En illustration, quelques exemples creusois : le massacre du bois du Thouraud, première intervention allemande dans le département, a mythifié le sacrifice de victimes qui n'avaient pas encore eu le temps et les moyens de mener des actions d'importance, mais il a aussi fait prendre conscience aux populations de l'horreur de la répression, mis fin à la légende de « l'occupant correct », justifié la résistance armée. Les sabotages des FTP dans la région de La Souterraine n'ont pas seulement perturbé le trafic au profit de l'occupant, ils lui ont révélé une « capacité de nuisance » difficile à éradiquer. Ils ont aussi fait prendre conscience aux populations et spécialement aux attentistes, que la Résistance était non seulement justifiée mais aussi possible. Dans l'un et l'autre cas les effets induits ont eu des conséquences importantes rarement évoquées. La mise hors service du viaduc de Busseau, un peu plus tard, opération d'ordre stratégique à effet durable, n'a pas seulement rendu impossible la circulation sur la ligne Bordeaux-Lyon, il a aussi, chez l'adversaire comme dans les populations creusoises, fait reconnaître à la Résistance des capacités que l'on ne soupçonnait pas. Pour ceux qui eurent à les apprécier à l'époque et pour l'historien aujourd'hui, ces trois faits traduisent d'abord une montée en puissance de la Résistance armée. Les Allemands savaient à quoi s'en tenir sur l'origine des directives et des moyens utilisés ; les Creusois durent imaginer et parfois fantasmer.

La mise en œuvre des « Plans » dès la nuit du 5 au 6 juin, alors que s'opère le débarquement allié en Normandie, est aussi d'ordre stratégique, décidée au plus haut niveau : l'état-major interallié. L'attaque suivie de reddition de la garnison allemande de Guéret, le lendemain, s'inscrit comme un prolongement et contribue à insérer la Résistance dans le gigantesque combat qui se développe en vue de la libération de la France. Les chefs militaires allemands sont de bons professionnels et ils ont depuis longtemps réfléchi aux différentes hypothèses à prendre en compte. Leurs états-majors ont une vision globale et ils réagissent dans le cadre de directives générales de l'OBW (Haut commandement à l'ouest) qui s'imposent au MBF (Commandement des forces d'occupation) Ces directives ne parlent pas de la Creuse mais du Massif central et affectent des moyens nouveaux, inclus la 2^{ème} division

blindée SS Das Reich, à l'EMP 588 qui couvre l'Auvergne et le Limousin. C'est cet état-major à compétence régionale qui prend en charge « une intervention brutale et immédiate. »

Les forces armées de la Résistance, longtemps plus ou moins libres de leurs initiatives, dans le cadre plus ou moins flou de directives d'états-majors départementaux, régionaux et nationaux, eux-mêmes plus ou moins en phase avec les directives de Londres, vont devoir s'intégrer de plus en plus, via les DMR et les missions Jedburgh, dans le système de commandement interallié qui seul peut leur fournir des armes.

Les récits ajoutés les uns aux autres ne peuvent traduire que « des vues trop partielles et trop partiales. » L'histoire doit prendre en compte bien d'autres paramètres, remonter dans le temps pour comprendre comment la France a pu connaître en 1940 une défaite humiliante, l'occupation et le régime de Vichy, saisir la lente évolution des esprits car la Résistance ne pouvait se développer sans un contexte favorable, étudier les cheminements qui d'initiatives isolées conduisent à l'organisation progressive d'une résistance nationale, laquelle va s'intégrer à l'ensemble des forces qui combattent pour la liberté. C'est pourquoi l'histoire est si difficile à élaborer. Fort heureusement elle apporte presque toujours une réponse aux questions que ne se posent pas les collecteurs de récits. Par exemple : ce sont les caractéristiques : géographique, économique, sociale et stratégique de la Creuse (1) qui expliquent une occupation très limitée, mais aussi un terrain propice à la constitution des maquis. L'histoire nationale savante ne retient guère que la reddition de la garnison allemande le 7 juin (premier et seul chef lieu de département libéré.)

Du côté allié, la Creuse existe d'abord par ses réseaux. On ne leur connaît pas d'actions éclatantes mais par définition un réseau est une « toile » et son efficacité le fruit du travail collectif. Le SOE y a ses antennes et c'est lui qui fournit les premières armes. Il place, en mai 1944, ses effectifs en France sous l'autorité du général Koenig, au sein de l'état-major interallié. Le BCRA y a aussi des antennes. Un DMR assisté d'officiers spécialisés : parachutages, instruction, radio, qui représente l'autorité centrale qu'est le Comité Français. La Creuse établit ses « Plans » et les met en œuvre dès réception des messages d'exécution. L'état-major interallié qui a intégré le chef national des FFI (Koenig) envoie fin juin une mission Jedburgh (Bergamote) laquelle assure une liaison constante et obtient les armes nécessaires.

Au plus haut niveau de la hiérarchie, celui qui détient les moyens et définit les missions, la Creuse n'existe qu'au sein de l'entité que constitue la Résistance armée française, spécialement celle de la zone sud : « La doctrine globale était : harceler, ralentir, détruire, les communications » tout ce qui empêchait les renforts allemands d'atteindre la Normandie. » (2) Objectifs confirmés par une directive du 21 mai : « les groupes armés de la Résistance à travers toute la France doivent faire leur travail à réception des messages d'action de la BBC qui seront émis par le commandement du SHAEF à Londres. » Les alliés savaient ce qu'ils

pouvaient attendre de la Résistance comme le confirme une lettre du 31 mai du général Bedell Smith à Koenig : « Je l'ai assuré [Eisenhower] que les FFI joueraient un rôle toujours plus grand dans la défaite des forces allemandes et la libération. » Nous sommes bien loin d'une résistance aux ordres de petits chefs locaux.

Du côté allemand, les craintes rejoignent les objectifs d'Eisenhower : « Le commandant en chef à l'ouest estime que le débarquement s'accompagnera de grèves et d'une vague d'actions de sabotages dirigés contre les lignes de communications de toutes sortes. » (3) Nous sommes, là aussi, loin de « vues partielles. »

La contribution militaire de la Résistance à la libération est bien difficile à estimer. On connaît les appréciations des généraux Eisenhower et Marshall : « l'équivalent de 15 divisions pour le premier », « La résistance Française a dépassé toutes nos prévisions. C'est elle qui en retardant l'arrivée des renforts allemands et en empêchant les regroupements des divisions ennemies à l'intérieur a assuré le succès de nos débarquements. » Trois observations : les résultats confirment le bien-fondé de la mission assignée, le rôle essentiel des FFI a été l'assistance au moment des débarquements, le pluriel signifie que la résistance a contribué au succès en Normandie et dans le midi. Ces appréciations doivent être nuancées par celle de Patton qui a rendu un hommage particulier aux FFI Bretons comme formations d'appui et de protection. Côté allemand, les documents font surtout état des craintes qu'inspiraient aux formations régulières les « terroristes. » Ce que semble devoir retenir l'histoire est fort éloigné des « récits partiels et partiaux. » (à suivre)

(1) Voir texte de Jean Michaud.

(2) *L'état-major interallié face à la lutte armée en France*. Arthur L. Funk. Exposé au colloque *Lutte armée et maquis*. Besançon. 1996

(3) *Les Allemands face à la lutte armée*. Hans Umbreit. Même colloque.

CONCOURS DE LA RESISTANCE ET DE LA DEPORTATION 2003 »

Le thème général est : « *Les jeunes dans la Résistance*. » C'était déjà celui de 1996. Le Comité Creusois dispose donc du très bon texte de Mme Jammet pour la présentation d'un audiovisuel. Problème : Qui pourra se rendre dans les établissements ? Peut-être faudra-t-il se résoudre à une version numérisée, sous forme de CD ROM, accessible également sur Internet.

SOLUTION DU TEST

- (1) Adolf Hitler. Discours au Reichstag le 21 mai 1935.
- (2) Pierre Laval. *L'Humanité*. 8 mai 1914. Le journal était alors l'organe du parti socialiste. Il ne deviendra celui du parti communiste qu'après la scission de 1920.

ERRATA

Dans le N° 26, il fallait lire p. 7, 5^{ème} § : parti communiste 9 % et 1^{er} §, 2^{ème} colonne : loi du 2 juin 1941

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901.

Pdt : R. CASTILLE La Combe 23300 VAREILLES Tél. : 05 55 63 01 01

Secrétaire : S. CERCLIER 1 rue d'Armagnac 23000 Guéret 05 55 52 73 19